

## **Principes de fonctionnement :**

### **Art 1 : Présentation**

**Le Café Solidaire se présente comme un café classique: le café y est proposé pour partager un moment avec la référente famille, bénévoles et personnes accueillies.**

**Les bénévoles et la référente sont là pour gérer l'ensemble des situations, veiller à la bonne ambiance et à la sécurité dans le café, et restent à leur écoute. Le café est ouvert à tous de 8h30 à 10h00 tous les lundis hors périodes vacances.**

### **Art 2 : Confidentialité**

**Le respect de la dignité des personnes, la confidentialité, la bienveillance et le non-jugement sont des règles incontournables. La référente famille et bénévoles s'engagent à ne pas divulguer des informations confidentielles et personnelles sur les personnes accueillies.**

### **Art 3 : Accueil, convivialité et lien social**

**Le Café Solidaire est, par définition, un lieu chaleureux, facilitant la création de liens. La fréquentation pourra être maîtrisée pour permettre l'accueil et les échanges avec chaque personne. Le café propose un espace de convivialité où les habitants et salariés peuvent se retrouver, échanger et s'informer.**

### **Art 4 : Diversité**

**Le Café Solidaire propose des thèmes diversifiés. Au café, tout le monde peut être acteur : proposer des thèmes et participer aux ateliers proposés.**

### **Art 5 : Financement**

**Le café s' auto-finance. Les personnes accueillies peuvent si elles le souhaitent, laisser un "pourboire"**

**ou apporter ce qu' elles souhaitent ( café, sucre, thé, etc..).**

**Les sommes récoltées, serviront à renouveler les stocks quand nécessaire.**

**J'ai pris connaissance**

**Nom et prénom:**

**Date et signature**